PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

DISCOURS DE MADAME LA PRÉFÈTE DE RÉGION

Cérémonie d'hommage au Préfet Édouard Bonnefoy

Samedi 31 janvier 2026

Monsieur le Président de l'Amicale de Neuengamme et de ses Kommandos,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Gouverneur militaire,
Mesdames et Messieurs les Préfets, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Directeurs des services de l'État,
Monsieur le Directeur de l'ONAC,
Madame la Directrice du Mémorial national de la Prison Montluc,
Mesdames et Messieurs les membres des associations mémorielles et patriotiques,
Mesdames et Messieurs les représentants des Ordres nationaux et républicains,
Mesdames et Messieurs,
Je salue en particulier la famille du Préfet Édouard Bonnefoy,

———————————

Il est des fidélités qui déshonorent et des désobéissances qui sauvent.

Toute la trajectoire d'Édouard Bonnefoy se tient dans cette ligne de crête – étroite, inconfortable, dangereuse – entre l'obéissance due à la fonction et la fidélité due à la France, à ses principes.

Cette ligne de crête, il ne l'a pas cherchée. Elle s'est imposée à lui, comme elle s'est imposée à toute une génération de serviteurs de l'État après la défaite du printemps 1940 et la signature de la convention d'Armistice.

C'est cette tension qui éclate, le 14 mai 1944. Édouard Bonnefoy, préfet régional de Lyon, préfet du Rhône, est convoqué au siège de la Gestapo, avenue Berthelot.

Il est arrêté, longuement interrogé, avant d'être interné à la prison de Montluc. Il est arrêté, non pas pour un geste spectaculaire, mais pour quelque chose de plus discret : des décisions retardées, des informations transmises, des protections accordées, une loyauté déplacée – non vers un régime, mais vers des vies.

Pour comprendre ce qui conduit un haut fonctionnaire à être arrêté par l'occupant nazi, il faut remonter un fil : celui d'une carrière patiemment construite ; celui d'un engagement pour les autres ; celui d'une conscience mise à l'épreuve.

———————————

Édouard Bonnefoy naît en 1899, dans un milieu modeste. Il entre très jeune dans l'administration, en 1917, comme rédacteur à la préfecture de Saône-et-Loire.

Sa carrière, sous la IIIe République, se construit dans la durée et par compagnonnage. En 1932, nommé directeur de cabinet du Préfet du Rhône, Achille Villey-Desmeserets, qu'il accompagne tout au long des années 1930 : lorsque celui-ci est nommé préfet de la Seine, en 1934, il devient son directeur de cabinet. C'est une fidélité importante pour lui, une véritable école de l'État.

D'affectation en affectation, Édouard Bonnefoy acquiert une connaissance fine des rouages administratifs. A Paris, il s'avère un haut fonctionnaire expérimenté et de talent, formé au contact du terrain.

Après la défaite de 1940 et le vote, le 10 juillet, des pleins pouvoirs constituants à Philippe Pétain, Achille Villey-Desmeserets est mis à la retraite par le nouveau régime, mais Édouard Bonnefoy est confirmé à son poste.

Il se trouve alors au cœur d'une situation administrative sans précédent. On dit que Paris est devenue « *une énorme préfecture de province* », coupée des ministères, livrée à elle-même face à l'occupant.

Diriger le cabinet du préfet de la Seine, dans ces conditions, revient à devoir administrer une ville immense dans un régime d'exception permanent.

Pour les autorités allemandes, la ligne est claire : les hauts fonctionnaires français ne sont plus des représentants de l'État, mais des exécutants. La convention d'Armistice sert de socle à une exigence simple et brutale : les décisions prises par les autorités d'occupation doivent être exécutées. Dans les services, des « *officiers de liaison* » – en réalité des officiers de décision – s'installent, convoquent, exigent, menacent.

La violence de l'Occupation ne se manifeste pas seulement par les armes. Elle s'exerce aussi dans les bureaux : réquisitions, humiliations, injonctions à obéir… Dans cet étau, Édouard Bonnefoy n'a que peu de marges : négocier des délais, opposer des arguments, gagner du temps, protéger ce qui peut l'être. Parfois, il échoue ; parfois, il obtient un répit.

C'est là, dans cette confrontation quotidienne avec l'arbitraire, qu'une conscience commence à naître : sans proclamation, mais avec une certitude croissante qu'il existe des limites qu'aucune obéissance ne peut franchir.

Le moindre geste est interprété : lorsqu'il s'oppose à un projet d'exposition de propagande contre la franc-maçonnerie au Petit Palais, il est immédiatement suspect.

Sans doute comprend-il alors que la neutralité, dans une telle situation, n'existe plus. Mais il fait toutefois le choix de rester. Non par adhésion, mais pour tenter d'opposer à l'occupant, selon ses mots, « *une armature sociale et morale digne du pays* ».

Cette expérience parisienne est fondatrice : elle révèle jusqu'où l'État peut être contraint – et jusqu'où un haut fonctionnaire peut essayer de contenir, de freiner, de protéger.

Elle lui révèle jusqu'où peut aller la défiguration de l'État – et jusqu'où, aussi, un haut fonctionnaire peut tenter de contenir la violence d'un ordre qu'il juge injuste. Il se fixe une ligne intérieure, une limite qu'il ne cessera plus de défendre.

En novembre 1941, il est nommé préfet de la Mayenne, poste que j'ai aussi eu l'honneur d'occuper. Le 19 février 1942, devenant préfet, Édouard Bonnefoy prête serment de fidélité au chef de l'État français. Beaucoup de préfets l'ont accepté comme une formalité. Chez lui, cela agit comme une épreuve. Cette obligation cristallise une tension durable entre l'obéissance due à la fonction et la fidélité à des principes plus anciens que le régime qu'il doit alors servir.

Mais, toujours, il fait le choix de rester. Dans ces années noires, cela revient à accepter d'entrer dans une zone de danger moral. Car l'appareil administratif devient très vite le lieu où l'on recense, où l'on exclut, où l'on exécute – et où, par une simple signature, on peut faire basculer une vie.

C'est là que commence, chez lui, une résistance qui ne ressemble pas à l'image héroïque que l'on s'en fait. Pas une résistance de proclamations. Pas une résistance de rupture. Une résistance de seuils : il pose des limites, utilise les armes administratives, aide des Résistants ou des Juifs, accorde sa protection, fait libérer des personnes arrêtées… De cette manière, il ne laisse pas l'administration devenir un simple relais de l'oppression.

Son installation en Mayenne est une étape décisive : pour la première fois, il exerce la fonction préfectorale dans la plénitude de sa responsabilité. Et, très vite, il s'entoure d'un homme clé : en mars 1942, il choisit comme directeur de cabinet Paul Haag, jeune juriste. Ils formeront un duo indissociable – jusqu'à la mort.

En Mayenne, l'Occupation impose son lot de violences, notamment à l'égard des plus vulnérables, et Vichy exige davantage encore : une obéissance totale, une administration « *mise au pas* ». Bonnefoy comprend alors que rester en place n'a de sens que si c'est pour empêcher le pire, retarder l'irréparable, protéger les humbles – sans se laisser absorber.

Il faut ici distinguer le discours et la réalité. Pour ne pas être écarté, il doit « *donner le change* ». Il parle publiquement le langage attendu.

Mais il s'est fixé une ligne : servir l'État sans s'asservir.

Concrètement, cela signifie deux choses. D'abord, administrer l'urgence – le ravitaillement, la lutte contre les trafics, la protection sanitaire, l'assistance aux prisonniers – avec l'idée fixe que la misère est déjà une violence, et qu'il faut lui opposer de l'organisation, de l'équité, de la présence.

Ensuite, commencer à résister, depuis l'intérieur. Pas en proclamant : en agissant. Résister, pour un préfet, c'est s'interposer chaque fois qu'il le peut entre l'occupant et la population ; c'est freiner, compliquer, retarder ; c'est protéger des personnes menacées, couvrir des agents, garder des informations, en transmettre d'autres.

C’est aussi n’apporter que le concours technique strictement nécessaire pour assurer la continuité des services publics.

Et, à partir de 1943, c’est également se heurter au Service du travail obligatoire : là où l’on exige des listes et des départs, il faut gagner du temps, fausser les mécaniques, rendre les réquisitions moins « *efficaces* » – bref, saboter administrativement, sans bruit.

Le 6 juillet 1943, il est nommé préfet de la Loire-Inférieure. Nantes est alors une ville prise dans l’étau : pénurie, réquisitions, et bientôt les bombardements. Les 16 et 23 septembre 1943, la ville est frappée ; il organise les secours, souvent le premier sur les lieux, il coordonne, évacue, parce que la survie collective l’exige. Il agit en préfet de guerre, au contact des sinistrés, dans les hôpitaux, sur les lieux dévastés.

Et, dans le même temps, il doit faire face à l’occupant, sans céder. En décembre 1943, une scène résume cette tension : lors d’une « *cérémonie de salutations* » organisée pour l’arrivée du général allemand Reinhardt à Nantes, on lui tient un discours de soumission – et il répond, sans faiblesse, en parlant du réel : travailleurs requis dans l’agriculture, salaires insuffisants, abris et protection des civils, besoin de matériaux. Une fermeté civile, sans emphase, mais sans concession.

C’est dans ce trajet – Laval puis Nantes – que se fixe pleinement son choix : rester pour être utile, rester pour empêcher, rester pour soutenir. La fidélité n’est plus tournée vers un régime : elle est tournée vers une certaine idée de l’État, et vers ceux que la guerre brise.

Le 24 janvier 1944, il est nommé préfet régional de Lyon et préfet du Rhône.

Lyon, alors, est un nœud : nœud de clandestinité, la Milice et la Gestapo accroissent la répression. Bonnefoy prend ses fonctions le 13 février 1944. Il sait ce qui l'attend – et il choisit pourtant de demeurer « *utile à la France combattante* » depuis son poste.

Son action, ici, devient plus directe et plus risquée.

Il continue d'accomplir le travail technique minimal que la fonction impose, tout en se heurtant à l'occupant. Il n'hésite pas à s'opposer à des décisions allemandes.

Surtout, il poursuit et amplifie son activité clandestine. Il est en liaison étroite avec la résistance administrative, en particulier avec le réseau NAP-Préfecture (Noyautage des administrations publiques), très actif dans la Préfecture du Rhône et infiltré dans le cabinet de son prédécesseur, Alexandre Angéli.

Avec son directeur de cabinet Paul Haag, il parvient à tenir les maquis de l'Ain, des Alpes et du Vercors informés d'opérations préparées contre eux, contribuant à faire échouer certaines d'entre elles.

Il aide aussi des personnes menacées : il est attesté qu'il fournit de faux papiers, notamment au Grand Rabbin de France ; il collabore avec le Cardinal Gerlier ; et, comme il l'avait déjà fait à Nantes, il va jusqu'à ouvrir ses appartements à des résistants.

Il reste, jusque dans les crises, un préfet de guerre au contact des civils. Lors des bombardements de la banlieue industrielle lyonnaise, dans la nuit du 23 au 24 mars 1944, des engins à retardement sont signalés : il prend la tête de la première équipe de secours, jalonne la zone dangereuse, impose l'évacuation, organise l'assistance et l'évacuation des sinistrés.

Dans cette région où la répression s'intensifie, dans un moment où l'« *État milicien* » s'installe, cette attitude – ferme, protectrice, et de plus en plus engagée – finit par le compromettre.

Le 14 mai 1944, il est arrêté. Le destin est parfois terriblement ironique : la Gestapo appréhende alors le préfet régional le jour même où Philippe Henriot, secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande du Gouvernement de Vichy, est en visite officielle à la Préfecture. L'arrestation du préfet n'empêche pas le propagandiste en chef du gouvernement de rendre hommage, ce jour-là, à des Miliciens.

Son arrestation s'inscrit dans une vague plus large : celle du démantèlement des réseaux de la Résistance administrative. Ces structures, qui cherchent à rallier les cadres de l'administration à la Résistance et à préparer la Libération, sont infiltrées au printemps 1944. Des listes sont saisies, des noms circulent. Les autorités allemandes identifient 14 hauts fonctionnaires et préfets « *compromis* », parmi lesquels Édouard Bonnefoy.

Conduit à Montluc après son arrestation, il transite ensuite au camp de Compiègne. Au début du mois de juin, il apprend qu'un corps a été sorti de l'Isère : celui de sa sœur, Elisabeth. La machine répressive de la Gestapo, appuyée par la Milice, était enclenchée. Le préfet Édouard Bonnefoy hors d'état de nuire, la police allemande s'attaque désormais à sa famille et à son proche collaborateur, Paul Haag, à qui la Résistance a demandé de rester à son poste.

Le directeur de cabinet est convoqué à la fin du mois de mai au siège de la Gestapo et s'y rend, de peur d'aggraver le cas d'Édouard Bonnefoy. Arrêté, interné à Montluc puis à Fresnes, il est déporté en août à Buchenwald, dans le dernier convoi ayant quitté la France. Envoyé à Dora, désigné pour les travaux les plus durs, Paul Haag succombe à sa déportation et aux tortures en novembre 1944.

Pour le Préfet Bonnefoy commence alors la dépossession totale. Il est déporté vers le camp de Neuengamme et ses Kommandos, vaste complexe concentrationnaire où ont transité plus de 106 000 prisonniers, et où sont morts 55 000 déportés.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président de l'Amicale de Neuengamme et de ses Kommandos, de nous donner l'occasion, en marge de votre congrès, de mettre la lumière sur ce camp, où de nombreux Français ont été déportés.

Édouard Bonnefoy est envoyé dans le Kommando de Brême–Kriegsmarine. Il ne se soustrait pas à la logique concentrationnaire, alors que son statut de préfet régional pouvait lui ménager un certain traitement de faveur.

Il prend part à la vie du Kommando, servant d'interprète, rendant service à ses camarades, et tentant de maintenir, autant que possible, un peu de dignité – ce qui, dans un camp, est une forme ô combien puissante de résistance à la barbarie.

Au printemps 1945 vient l'évacuation. Le 3 avril, il quitte Brême pour Neuengamme ; puis, à partir du 19 avril, les survivants sont dirigés vers la baie de Lübeck. Bonnefoy est embarqué : d'abord sur le Thielbeck le 23 avril, puis transféré le 26 avril sur le Cap Arcona. Là, dans ce « *camp flottant* », la faim, la promiscuité, la violence et la peur s'ajoutent à l'attente confuse de la fin.

Le 3 mai 1945, l'aviation britannique attaque les navires battant pavillon nazi dans la baie. Le Cap Arcona est frappé et s'embrase. Selon un témoignage de rescapé, Édouard Bonnefoy meurt ce jour-là, à 15h15, frappé par une poutre enflammée en tentant de fuir. Il est inhumé à Neustadt.

Mourir si près de la liberté dit quelque chose de la cruauté du mal – et de l'ultime violence infligée aux déportés de Neuengamme, jusque dans les derniers jours de la guerre.

———————————

Si la vie du Préfet Édouard Bonnefoy s'interrompt tragiquement en mai 1945, sa trajectoire, faite de choix complexes et d'un sens élevé du devoir, nous atteint encore aujourd'hui. Elle met au jour plusieurs questionnements qui traversent les époques.

La vie de ce grand résistant nous rappelle que l'État n'est jamais une abstraction. Il est le fait de femmes et d'hommes qui agissent, chaque jour, de comment ils appliquent, interprètent, infléchissent ou refusent d'exécuter des décisions.

Dans les temps de bascule, une même institution peut devenir protectrice ou persécutrice. Le glissement se fait souvent petit-à-petit, par enchaînement de renoncements et lâchetés, par des petites transgressions du droit qui finissent par former un système.

C'est précisément là que se mesure la responsabilité particulière des serviteurs de l'État : non pas seulement de faire fonctionner, mais de discerner ce qu'ils font fonctionner.

L'itinéraire de Bonnefoy rappelle également une vérité plus exigeante : la conscience n'est pas un luxe. Dans le service public, dans le service de l'État, elle est un devoir, une boussole.

Elle oblige à distinguer l'obéissance de la servilité, la loyauté de l'alignement, l'autorité de la dureté. Elle oblige aussi à comprendre que la neutralité peut devenir une abdication lorsque le droit est retourné contre les droits fondamentaux.

Il existe des moments où la fidélité aux principes – dignité, protection des personnes, égalité devant la loi – exige plus que l'obéissance : elle exige de tenir une limite, et parfois de désobéir.

Cette histoire parle aussi de nous par les mécanismes qu'elle dévoile. Je voudrais, pour conclure cet hommage, vous donner la réflexion, posée en 1991 par un autre grand serviteur de l'État, un autre grand de nos Préfets, le Préfet Claude Erignac.

Il est alors en fonction dans la Préfecture de Meurthe-et-Moselle. À la question : « *Qu'aurions-nous fait, que ferions-nous, que ferons-nous ?* », il donne une réponse qui résonne aujourd'hui encore avec une force particulière :

« *Dans l'histoire des hommes et des nations, de tous les hommes et de toutes les nations, nous savons bien que des monstres existent. Mais nous savons aussi qu'ils sont trop peu nombreux pour être véritablement dangereux, et que le danger vient en réalité des femmes et des hommes ordinaires, de chacun d'entre nous, prêts à croire et à obéir sans discuter. Nous devons donc nous méfier de ceux qui cherchent à nous convaincre autrement que par la raison. Et puisqu'il est difficile de distinguer les vrais et les faux prophètes, ne suivons pas les prophètes. (…) Il me semble que c'est une réponse à la question que se posent ou doivent se poser tous ceux qui, comme moi, ont des responsabilités d'État* ».

L'enseignement du Préfet Bonnefoy, au fond, n'est pas celui d'un héros inaccessible ou mythique. C'est celui d'une vigilance professionnelle : comment garder, dans l'appareil d'État, un espace de jugement ?

Comment refuser de devenir l'instrument docile d'une violence institutionnalisée ? Comment protéger, quand on le peut, autant qu'on le peut, sans se payer de mots ? Comment enfin rendre l'État à sa mission – servir ?

Aujourd'hui, dans la Préfecture qui fut la sienne, nous reprenons ce fil, cette conscience. Non pour nous rassurer, mais parce qu'elle nous oblige.

Vive la République !

Vive la France !